Programme Euratom de recherche et de formation 2026-2027

2025/0035(NLE) - 30/04/2025 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission de l’industrie, de la recherche et de l’énergie a adopté, suivant la procédure de consultation, le rapport de Borys BUDKA (PPE, PL) sur la proposition de règlement du Conseil établissant le programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l’énergie atomique pour la période 2026-2027 complétant le programme-cadre pour la recherche et l’innovation «Horizon Europe» et abrogeant le règlement (Euratom) 2021/765 du Conseil.

La commission compétente a recommandé que le Parlement approuve la proposition de la Commission.

La proposition de programme de recherche et de formation Euratom 2026-2027 prolonge, sur le plan pratique, l’actuel programme de recherche et de formation Euratom 2021-2025 pour les deux années restantes de l’actuel cadre financier pluriannuel (CFP).

Le programme Euratom a pour objectif général de mener des activités de recherche et de formation dans le domaine nucléaire en mettant l’accent sur l’amélioration continue de la sûreté et de la sécurité nucléaires et de la radioprotection, ainsi que de compléter la réalisation des objectifs d’Horizon Europe, notamment dans le contexte de la transition énergétique.

Bien que distinct, le programme proposé conserve la plupart des caractéristiques de son prédécesseur, y compris ses principales activités de recherche. L’enveloppe financière du programme avait déjà été fixée à 598 millions d’EUR (prix courants) lors de l’adoption du CFP. La proposition définit le budget des actions directes et indirectes, fixe les objectifs généraux et spécifiques, et décrit les instruments de soutien.